



DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

ABATTAGE D'ARBRE(S)

No. demande: _____

No. certificat : _____

Matricule: _____

INFORMATION GÉNÉRALE : REQUÉRANT

→ Êtes-vous propriétaire? Oui Non

→ Si non, procuration? Oui Non

Nom : _____

Tél. : _____ Poste* : _____

Adresse : _____

Télécopieur : _____

Municipalité : _____

Courriel : _____

Province : _____ Pays : _____

Code postal : _____

→ Advenant le cas où le requérant a acquis le terrain concerné par la demande de certificat d'autorisation dans un déla inférieur à un (1) an, une copie du titre de propriété doit être jointe à la présente demande.

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Si même que le propriétaire, ne pas remplir cette section

→ Propriétaire* ou donneur d'ouvrage* Procuration

→ Gestionnaire de projet Responsable des travaux

Nom : _____

Téléphone : _____ Poste* : _____

Adresse : _____

Télécopieur : _____

No. civique : _____

RBQ : _____

Type et nom de voie : _____

NEQ : _____

Code postal : _____

Courriel : _____

Municipalité : _____

Province : _____ Pays : _____

EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Emplacement des travaux (si autre que l'adresse postale) : _____

No. matricule : _____

No. lot : _____

➤ Est-ce un terrain riverain à un lac, un cours d'eau ou un milieu humide? Oui ____ Non ____

➤ Est-ce que le ou les arbre(s) à abattre se situent :

Dans la rive d'un lac ou d'un cours d'eau ? Oui Non

→ Des dispositions particulières sont prévues sur les rives et dans les bandes de protection des milieux humides au chapitre 7 du Règlement de zonage.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Coût des travaux : _____

Date du début des travaux : _____ Fin prévue des travaux : _____

➤ Type de travaux :

- Abattage d'arbre(s)
 - Moins de 14 arbres
 - 15 et plus
- Abattage d'arbre(s) dans un peuplement endommagé
- Coupe forestière

➤ Raisons de l'abattage :

- L'arbre doit être abattu pour l'implantation de bâtiments, constructions ou ouvrages autorisés au présent règlement;
- L'arbre est situé dans une bande de 5 mètres autour d'un bâtiment principal existant ou dans une bande de 2 mètres autour d'une construction accessoire existante ou d'un ouvrage (la bande est calculée horizontalement à partir des murs de la construction ou de sa fondation) ;
- L'arbre est mort ou dans un état de dépérissement irréversible ;
- L'arbre doit être abattu en raison du risque qu'il propage une maladie ou une espèce exotique envahissante ;
- L'arbre doit être abattu en raison d'une situation irréversible causée par la maladie, d'une déficience structurale affectant sa solidité ou des dommages sérieux qu'il cause à un bien. Ne constituent pas un dommage sérieux les inconvénients normaux liés à la présence d'un arbre, notamment la chute de ramilles, de feuilles, de fleurs ou de fruits, la présence de racines à la surface du sol, la présence d'insectes ou d'animaux, l'ombre, les mauvaises odeurs, l'exsudat de sève ou de miellat ou la libération de pollen ;
- L'arbre est dangereux pour la sécurité des personnes ;
- L'arbre doit être abattu pour des travaux à des fins publiques.

➤ **Si votre demande concerne l'abattage de 15 arbres ou plus :**

- Une description de l'ensemble de la végétation sur le terrain (pourcentage d'espaces naturels, espaces libres, nombre d'arbres, type d'arbre (essence), etc.) est nécessaire :

➤ **Croquis :**

DOCUMENTS À FOURNIR

- Une demande de certificat d'autorisation doit être transmise à la municipalité en **deux copies papier** et une **copie électronique (PDF)**;
- Le requérant doit **remplir et signer le formulaire** de demande de certificat d'autorisation et soumettre tous les documents requis afin de fournir une demande complète;
- La demande de certificat d'autorisation doit contenir les plans et documents suivants (le fonctionnaire désigné peut aviser le requérant que certains plans et documents ne sont pas requis considérant la nature des travaux et les informations nécessaires pour établir la conformité de l'intervention à la réglementation d'urbanisme) :

CONTENU GÉNÉRAL

Abattage d'un arbre :

- (1) Un plan montrant la localisation de l'arbre ou des arbres à abattre;
- (2) Les photographies montrant le ou les arbres à abattre;
- (3) Les raisons pour lesquelles l'arbre ou les arbres doivent être coupés et toutes pièces justificatives jugées nécessaires par le fonctionnaire désigné.

→ De plus, les arbres concernés devront être identifiés par un ruban ou tout autre moyen approprié préalablement au dépôt de la demande.

Abattage d'arbres dans un peuplement endommagé :

- (1) Un plan d'aménagement forêt-faune, signé conjointement par un ingénieur forestier et un biologiste, lequel permet de justifier la nécessité de la coupe et qui comprend minimalement :
 - a) une identification du propriétaire de la superficie ;
 - b) une description de la propriété foncière ;
 - c) une description des objectifs du propriétaire à l'égard de la superficie ;
 - d) une description des habitats fauniques et de leurs particularités ;
 - e) une explication des travaux de mise en valeur à effectuer pour les 10 prochaines années ;
 - f) la planification des infrastructures ;
 - g) une identification et une description des contraintes inhérentes à la nature du terrain;
 - h) une localisation des secteurs d'habitation.
- (2) Un plan de reboisement visant à remettre le terrain à l'état naturel suivant les coupes.

FRAIS DE LA DEMANDE DU CERTIFICAT D'AUTORISATION ET SIGNATURES

Méthode de calcul pour le coût de la demande de certificat d'autorisation :

Coût du certificat d'autorisation :

Abattage d'un ou plusieurs arbres :

14 arbres et moins : Gratuit

15 arbres et plus : 50 \$

Coupe forestière : 500 \$

Coût des frais d'études pour l'approbation des plans aux PIIA :

→ L'abattage d'arbre(s) est assujéti aux PIIA uniquement dans les zones VA-16 et VA-17.

50 \$ (si applicable)

Coût total du certificat d'autorisation (Coût du certificat + Frais d'études PIIA) :

Coût certificat = _____ \$

+ Coût PIIA = 50,00 \$ (si applicable)

Total = _____ \$ (non remboursable)

→ **AVIS** : PLTN facturera les propriétaires qui doivent utiliser la rampe de mise à l'eau pour mobiliser et/ou démobiliser les équipements nécessaires aux travaux à raison de 1,75 % de la valeur de ceux-ci. À cet effet, le coût déclaré des travaux est transféré directement aux administrateurs de PLTN.

Je soussigné(e) _____ déclare par la présente que les renseignements et documents requis donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signé à _____ ce _____

Par : _____

NOTE : Le présent formulaire vise à accélérer la demande de certificat d'autorisation et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents et renseignements supplémentaires lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet.